



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-60028>

Département(s) de publication : 41

Annonce n° 25-60028

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Vendôme

Correspondant : BRILLARD Laurent, Maire

Adresse : Hôtel de Ville et de Communauté, Parc Ronsard, B.P. 20107 41106 VENDÔME cedex

Coordonnées :

Téléphone : 0254894200

Télécopieur : 0254894201

Courriel : marchespublics@catv41.fr

Adresse internet : <https://www.vendome.eu/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Service de transports dans le cadre des sorties scolaires et service de transports des enfants du périscolaire des écoles primaires de Vendôme - 2025-2026

Lieu d'exécution : Commune de Vendôme - Hôtel de Ville, 41106 VENDÔME cedex

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Montant estimé maximum HT pour la durée totale du contrat : 30000.0 Euro(s) H.T. Les seuils sont exprimés en quantité au sein des documents de la consultation. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Le présent marché a pour objet les transports scolaires dans le cadre des sorties organisées pendant le temps scolaire au départ des écoles primaires de la commune de Vendôme. Les prestations faisant l'objet du marché seront rémunérées par application des prix kilométriques forfaitaires fermes et non actualisables correspondant aux kilomètres réellement exécutés et à la durée de la sortie. Les variantes ne sont pas autorisées, il n'y a pas de lot ni de tranche

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le nombre de kilomètres maximum pour la durée de l'accord-cadre est fixé à : Maximum : 5 000 kms L'accord-cadre ne comporte pas de minimum de commande

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 01/09/2025 et jusqu'au 31/08/2026

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Aucun cautionnement ni garantie financière exigés

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglent : Fonds propres de la collectivité. Paiement par mandat administratif dans les 30 jours maximum à compter de la réception des demandes d'acompte présentées suivant les dispositions précisées au cahier des clauses administratives particulières du marché

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : L'acheteur n'impose aucune forme de groupement aux soumissionnaires. Cependant, le mandataire devra être solidaire de ses cotraitants

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail Une attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle en cours de validité Impérativement le pouvoir donné au signataire de l'offre si celui-ci n'est pas habilité à engager le candidat pour le marché à intervenir

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 60%
- Prix des prestations : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 23/06/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : VV-25-006

Renseignements complémentaires : Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRB05 Marché périodique : OUI Calendrier prévisionnel de

publication des prochains avis : Dans 1 an. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans, 28, rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1 Tél : 0238775900 Fax : 0238538516 Mel : greffe.ta-orleans@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : DIRECCTE des Pays de la Loire - Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics, 22 mail Pablo Picasso, BP 24209 44042 Nantes Cedex 1 Tél : 0253467983 Mel : Paysdl.ccira@direccte.gouv.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Orléans, 28, rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1 Tél : 0238775900 Fax : 0238538516 Mel : greffe.ta-orleans@juradm.fr L'accord-cadre porte sur le transport d'élèves dans le cadre de sorties scolaires à Vendôme et hors Vendôme pour les activités suivantes : - Vendôme intra-muros : . cycle piscine, . cycle sport, . cycle musique, . diverses sorties ponctuelles (ex. : cinécole). - Hors Vendôme : . sorties scolaires : variables en fonction des demandes des écoles, . cycle voile à Villiers. Ces prix sont composées de : - l'amortissement du véhicule ; - l'assurance ; - les charges salariales ; - les frais de visite technique ; - les frais divers de gestion ; - les frais d'entretien du véhicule ; - le carburant ; - les pneumatiques ; - les frais de route (autoroute, parking, repas du chauffeur)

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :
<https://marches-publics.info/>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/05/2025